

# IMMATRICULATION D'UN MICRO ENTREPRENEUR

## Pour la personne

### Dans tous les cas :

Déclaration sur l'honneur de non-condamnation faisant apparaître la filiation

### Nationalité française :

Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

### Nationalité étrangère :

Etranger résidant en France (Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Andorre, Monaco, Algérie) : copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité

Etranger résidant en France (autres nationalités) : Copie du titre ou du récépissé du titre de séjour portant mention de l'activité commerciale, industrielle ou artisanale autorisée, ou de la carte de séjour vie privée et familiale ou de la carte de séjour portant la mention compétences et talents ou Copie de la carte de résident

### Situation matrimoniale

Marié(e) En cas de mariage sans contrat ou avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, la personne qui s'immatricule déclare avoir informé son conjoint des conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur lesdits biens communs. Un exemplaire original de l'attestation d'information du conjoint commun en biens (plus règlement du dépôt d'acte, voir rubrique frais de greffe).

### Autres personnes liées à l'exploitation

#### **Si 1 conjoint collaborateur a été nommé :**

Original de l'attestation du conjoint collaborateur

Copie du livret de famille

Copie d'une pièce d'identité en fonction de la nationalité (cf. pièces pour la personne)

### Personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel, par sa signature la responsabilité de l'assujetti

Déclaration sur l'honneur de non condamnation faisant apparaître la filiation.

Copie d'une pièce d'identité en fonction de la nationalité (cf. pièces pour la personne)

## Pour le local et fonds de commerce

### Création

Justificatif de jouissance du local ou de votre domicile s'il s'agit de votre lieu d'exploitation (de moins de 3 mois) : copie du bail commercial ou du titre de propriété, autorisation du propriétaire, quittance EDF...(quel que soit le justificatif fourni, celui-ci doit être établi au nom de l'exploitant).

Pour la personne hébergée : une attestation d'hébergement signée en original, copie d'un justificatif de domicile de l'hébergeur de moins de 3 mois et copie d'une pièce d'identité de l'hébergeur en fonction de la nationalité (cf. pièces pour la personne).

Pour la personne sans domicile fixe : copie de l'attestation de domiciliation de l'organisme social qui lui attribue la domiciliation.

### **Achat du fonds**

Copie de l'acte d'acquisition du fonds enregistré auprès des services fiscaux (possibilité de déposer l'acte de cession sans la mention d'enregistrement s'il est établi par acte authentique). Attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou copie de celui-ci.

### **Location-gérance**

Copie du contrat de location-gérance.\*

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou copie de celui-ci.

### **Donation**

Copie de l'acte de donation.\*

### **Gérance-mandat**

Copie du contrat de gérance-mandat\*

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou copie de celui-ci.

### **Dans le cadre d'un plan de cession**

Copie du jugement ordonnant le plan de cession.

*\*Si l'acte ne fait pas mention du droit à la jouissance du local, fournir le titre d'occupation des locaux au nom de l'exploitant.*

**Observations : le choix du régime fiscal est indispensable lors de l'immatriculation**

## **Exonération partielle de charges sociales**

### **En cas de demande d'aide à la création et à la reprise d'une entreprise :**

Demande à effectuer sur le site [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr) dans les 45 jours après la déclaration de création ou de reprise de l'entreprise

## **Autres pièces**

Un pouvoir de l'entrepreneur individuel s'il ne réalise pas lui-même la formalité

Si l'activité est réglementée, fournir les pièces nécessaires

## Frais Greffe

*(règlement par chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand)*

Dépôt d'actes (attestation d'information du conjoint)..... 8.03 €

## Frais CCI

Tarif prestation +..... 70 €

Tarif rendez-vous..... 70 €

Règlement par chèque, CB ou espèces

## Formulaires

Formulaire P0 en 2 exemplaires signés en original